



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-
MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la
salle des séances du Conseil situé au 1216, rue Principale, ce
cinquième jour de juillet 2023 (05/07/2023) à compter de 19 heures
00 et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Lucie Geoffrion – Émilie Doucet-Cécile Deschênes et Gaétan
Beauchesne.
Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne,
maire.

Pierre Beauséjour agit en tant que secrétaire de la séance.

1- Ouverture de la séance à 19h00.

2- RÉSOLUTION 2023-07-115 Adoption de l'ordre de jour

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juin 2023.
4. Présentation des comptes. (Reporté à la prochaine séance).
5. Acceptation de la démission de madame Nathalie Laroche.
6. Nomination de M. Pierre Beauséjour à titre de Directeur général et greffier trésorier intérimaire.
7. Nomination de madame Valérie Cloutier à titre de consultante.
8. Autorisation donnée à M. Pierre Beauséjour de mandater Emploi Mékinac à la recherche d'un nouveau Directeur général et greffier-trésorier.
9. Embauche d'une nouvelle secrétaire.
10. Acceptation de la démission de madame Nathalie Fyfe à titre de directrice de la bibliothèque
11. Recherche et embauche d'une personne pour faire le ménage au bureau municipal.
12. Mise en demeure de M. Sylvain Collins pour bris de roulotte.
13. Acceptation du contrat de construction et remplacement de conduite d'eau potable.
14. Location de chapiteau pour le parc Du Moulin (REF : Classique de canots)
15. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement concernant l'encadrement des feux d'artifice (027-2023).
16. Dépôt du deuxième projet de règlement # 026-2023- branchement à l'aqueduc
17. Séance d'août.
18. Varia.
19. Période de questions.
20. Levée de l'assemblée.

Gaétan Beauchesne, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour ci-dessus présenté en laissant le varia ouvert.

-Adoptée à l'unanimité-

3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juin 2023 (Reporté à la prochaine séance)

4- Présentation des comptes (Reporté à la prochaine séance)



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

5- RÉSOLUTION 2023-07-116 Acceptation de la démission de madame Nathalie Laroche.

CONSIDÉRANT une lettre de madame Nathalie Laroche annonçant qu'elle donne sa démission au poste de Directrice générale et greffière trésorière.

Cécile Deschênes, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la démission de madame Nathalie Laroche est acceptée et que le conseil municipal la remercie de ses services et lui souhaite bonne chance dans ses entreprises futures.

--Adoptée à l'unanimité--

6- RÉSOLUTION 2023-07-117 Nomination de M. Pierre Beauséjour à titre de Directeur général intérimaire

ATTENDU la démission de madame Nathalie Laroche à titre de Directrice générale et de greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac.

ATTENDU que le conseil municipal désire pouvoir avoir de la continuité au poste de Directeur général.

Lucie Geoffrion, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la nomination de M. Pierre Beauséjour à titre de Directeur général et greffier-trésorier intérimaire jusqu'à la nomination d'une nouvelle personne à ce titre.

-Adoptée à l'unanimité-

7- RÉSOLUTION 2023-07-118 Nomination de madame Valérie Cloutier à titre de consultante

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire revoir la structure de la municipalité à tous les niveaux.

CONSIDÉRANT que madame Cloutier offre des services en ce sens.

Gaétan Beuchesne, propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil municipal procède à l'engagement de madame Valérie Cloutier à titre de consultante.

-Adoptée à l'unanimité-

8- RÉSOLUTION 2023-07-119 Autorisation donnée à M. Beauséjour de mandater Emploi Mékinac à la recherche d'un nouveau Directeur général et greffier-trésorier

Émilie Doucet, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Pierre Beauséjour à entreprendre les démarches pour mandater Emploi Mékinac de rechercher un nouveau Directeur général et greffier-trésorier.

-Adoptée à l'unanimité-



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

9- RÉSOLUTION 2023-07-120 Embauche d'une nouvelle secrétaire réceptionniste.

Lucie Geoffrion, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal procède à l'embauche de madame Renée Lavigne à titre de secrétaire réceptionniste.

-Adoptée à l'unanimité-

10- RÉSOLUTION 2023-07-121 Acceptation de la démission de madame Nathalie Fyfe à titre de directrice de la bibliothèque.

ATTENDU la réception de la lettre de démission de madame Nathalie Fyfe à titre de directrice de la bibliothèque.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal ne s'objecte pas à cette décision.

Cécile Bergeron, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Roch-de-Mékinac accepte la démission de madame Nathalie Fyfe à titre de directrice de la bibliothèque municipal à compter de la date de réception de la lettre de démission.

-Adoptée à l'unanimité-

11- RÉSOLUTION 2023-07-122 Réaffectation de madame Nathalie Fyfe à de nouvelles tâches au camping municipal

CONSIDÉRANT une demande M. Yves Therrien, directeur du terrain de camping.

CONSIDÉRANT qu'il est à l'avantage des parties que de nouvelles tâches soient confiées à madame Nathalie Fyfe.

Cécile Bergeron, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Roch-de-Mékinac qu'à la demande de M. Therrien, de nouvelles tâches soient données à madame Nathalie Fyfe et que son salaire soit ajusté en conséquence.

-Adoptée à l'unanimité-

12- RÉSOLUTION 2023-07-123 Mise en demeure de M. Sylvain Collins pour bris de roulotte.

ATTENDU qu'une branche d'arbre est tombée sur la roulotte de M. Sylvain Collins lors de grands vents que l'on a connus en janvier 2023.

CONSIDÉRANT que des dommages ont été causés à la roulotte de M. Collins qui est saisonnier au camping municipal (Terrain no. 192).

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac est en partie responsable des dommages causés lors de ce sinistre.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal ne veut pas faire part de ce sinistre aux assurances de la municipalité.

CONSIDÉRANT que le montant des dommages réclamés par M. Collins s'élève à 1724, 63\$ que le conseil municipal consent à payer.



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Cécile Bergeron, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac acquittera le montant demandé par M. Collins pour les dommages causés à sa roulotte. Ce montant s'élève à 1724,63 \$.

- Adoptée à l'unanimité -

13- RÉSOLUTION 2023-07-124 Acceptation du contrat de reconstruction et remplacement de conduite d'eau potable.

ATTENDU qu'une vérification des soumissions déposées le 22 juin 2023 pour la réalisation du projet MEK-P0269 qui consiste à la reconstruction de chaussée et remplacement de conduite d'eau potable sur la rue principale.

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire conforme a été retenu.

CONSIDÉRANT que le service d'ingénierie recommande d'adjuger ce contrat à ce soumissionnaire soit Les Entreprises Delorme au montant de 648 117,52\$.

CONSIDÉRANT que le conseil est en accord avec cette démarche.

Lucie Geoffrion, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde le contrat à Les Entreprises Delorme comme proposé par le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac au montant de 648 117,52\$

-Adoptée à l'unanimité-

14- RÉSOLUTION 2023-07-125 Location d'un chapiteau pour le parc Dumoulin

ATTENDU une demande des organisateurs de la classique de canots d'installer un chapiteau au parc Dumoulin dans le cadre de l'évènement.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Roch-de-Mékinac acquiesce à cette demande.

Gaétan Beauchesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac procédera à la location d'un chapiteau comme demandé pour installation au parc Dumoulin lors de la classique internationale de canots.

-Adoptée à l'unanimité-

15- RÉSOLUTION 2023-07-126 Avis de motion et présentation du premier projet de règlement 027-2023 concernant l'encadrement des feux d'artifice

ATTENDU une demande de la Régie intermunicipale des incendies de la Vallée du Saint-Maurice concernant l'encadrement des feux d'artifice.

ATTENDU que la loi sur les compétences municipales permet à la municipalité d'adopter des règlements en matière de sécurité et de nuisance.

ATTENDU que ce règlement a déjà été déposé au conseil de la régie le 27 juin 2023.



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Gaétan Beuchesne, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, un règlement sur l'encadrement des feux d'artifice sera déposé.

Gaétan Beuchesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers, que le premier projet de règlement concernant l'encadrement des feux d'artifice tel que proposé par la Régie des incendies est déposé lors de cette séance.

-Adoptée à l'unanimité-

16- RÉSOLUTION 2023-07-127 Dépôt du 2^{ème} projet de règlement no 026-2023 Branchement à l'aqueduc

ATTENDU le dépôt du 2^{ème} projet de règlement (no-026-2023) concernant le branchement à l'aqueduc.

Cécile Bergeron, propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement no-026-2023 est accepté tel que présenté lors de ce 2^{ème} dépôt.

-Adoptée à l'unanimité-

17- RÉSOLUTION 2023-07-128 Changement de la date de la séance du mois d'août.

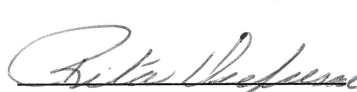
Lucie Geoffrion, propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la date de la prochaine séance du conseil soit modifiée pour le 30 août.

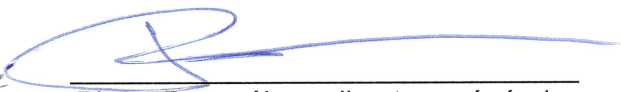
-Adoptée à l'unanimité-

18- RÉSOLUTION 2023-07-129 Levée de l'assemblée


Émilie Doucet, propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19h09.

-Adoptée à l'unanimité-


Rita Dufresne, mairesse


Pierre Beauséjour, directeur général
Greffier-trésorier intérimaire

« Je, Rita Dufresne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »


Rita Dufresne, mairesse